

Rapport 2016

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2015;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2016;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2017;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2016.

1. L'analyse du bilan 2015

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2015 réalisé</u>
Taxes	2 078 380	2 131 649
Paievements tenant lieu de taxes	275 220	270 159
Autres recettes de sources locales	395 300	355 746
Transferts	596 294	471 955
Totaux :	3 345 194 \$	3 229 509 \$

<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2015 réalisé</u>
Administration générale	656 222	629 221
Sécurité publique	295 717	289 488
Transport	629 714	575 996
Hygiène du milieu	527 713	549 231
Santé et bien-être	21 363	21 363
Aménagement, urbanisme et développement	61 872	134 585
Loisirs et culture	521 535	546 423
Frais de financement	66 561	75 894
Remboursement de la dette à long terme	363 115	360 676
Affectations	201 382	105 134
Autres		(13 347)
Totaux :	3 345 194 \$	3 274 664 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été inférieurs aux prévisions initiales de 115 685 \$, que les dépenses ont été inférieures d'un montant de 70 530 \$ par rapport à nos prévisions initiales, le tout ayant laissé un déficit budgétaire aux opérations de 45 155 \$ en 2015, et en incluant l'ensemble de nos fonds, un manque à gagner de 105 505 \$.

Comme vous pouvez le constater, le suivi rigoureux de nos finances publiques reflète fidèlement le portrait de la situation budgétaire au 31 décembre 2015, et ce, pour le mieux-être de la communauté.

À la lumière de mes premières observations, je constate malgré tout que nos gestionnaires sont préoccupés et efficaces; ils s'assurent d'un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition. La gestion de l'ensemble des départements de la municipalité atteint les objectifs de votre conseil municipal en incluant des projets supplémentaires réalisés et qui n'étaient pas prévus à notre budget.

Nos employés compétents, chacun dans leur domaine, sont soucieux d'offrir à notre collectivité des services de qualité, et ce, à longueur d'année.

2. La situation financière au 30 septembre 2016

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2016, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 3 189 958 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 299 562 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 534 155 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 299 562 \$.

Nos contributions financières pour 2016 au 19 octobre 2016

Comité du 100 ^e anniversaire de la municipalité :	
➔ Don 2016 pour festivités du 100 ^e	5 000 \$
➔ Conception microsite 100 ^e	1 890
C.R.S.B.P. (reconnaissance bénévoles bibliothèques)	80
Club Lions de Macamic :	
➔ Brigadière scolaire	1 000
➔ Journée sécurité à vélo	175
Jardin communautaire	90
Comité des loisirs - secteur Colombourg :	
➔ Bye Bye 2015	600
École Dagenais - Pavillon Colombourg	50
La Sarre Fleuriste (fleurs pour décès)	40
OPP de Macamic :	
➔ Dîner de Noël – Pavillon Tremblay	500
➔ Journée d'activités	500

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 comporte des projets pour une somme de 1 597 526 \$ pour la réfection du réseau routier urbain, la rénovation à la salle communautaire de Colombourg, la construction de nouveaux trottoirs, etc.

4. Les réalisations 2016 et les orientations de la municipalité pour 2017

Les réalisations effectuées s'inscrivent dans la continuité du développement de notre municipalité. Les investissements majeurs de 2016 demeurent certainement la reconstruction de l'avenue du Curé-Tremblay et de la 1^{re} Rue Est ainsi que celle de la 6^e Avenue Ouest, direction du Centre Joachim-Tremblay, pour une somme de 1 185 800 \$ dont un montant de 815 300 \$ sera subventionné par le programme TECQ, le remplacement de la conduite de saumure au Centre Joachim-Tremblay qui avait atteint sa durée de vie utile, au montant de 63 811,13\$, ainsi que le remplacement du second déshumidificateur au montant de 20 000 \$.

De plus à souligner d'autres travaux de moindre importance, mais quand même dignes de mention comme la peinture de la grange de la collection Claude-Morin, la peinture à l'intérieur de notre salle communautaire du secteur Colombourg ainsi que la réparation de la bordure de route devant l'école du secteur Colombourg, la construction du trottoir côté sud du Centre Joachim-Tremblay, et ce, pour la sécurité des écoliers, un investissement de 25 000\$, et finalement la reconstruction du trottoir devant l'église et l'école Tremblay au coût de 17 000 \$ complète les principaux investissements 2016.

Lors de la préparation du budget 2017, un nouveau programme triennal sera élaboré avec les membres du conseil municipal, nous vous tiendrons informés des priorités qui seront retenues.

5.	La liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, mais qui comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$
-----------	---

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste le 18 octobre 2016 :

Hydro-Québec	82 948 \$
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)	331 691
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon (quotes-parts)	120 708
Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon	60 948
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	113 018
Paysages 5 saisons (contrat entretien pelouse et contour des bassins)	28 777
Construction La-Ray inc. (dernier vers. construction bibliothèque)	102 822
Construction Normand Martel (réfection enveloppe Centre récréatif)	35 835
Multi Routes inc. (calcium et abat-poussière)	31 080
QOB Global inc. (collecteur de saumure au Centre Joachim-Tremblay)	67 204
YSYS Construction (réfection 6 ^e Av. Ouest et Curé-Tremblay)	745 559

6. Le traitement des élus pour 2016

La rémunération annuelle versée au maire est de 11 302,44 \$ et l'allocation de dépenses est de 5 651,88 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 767,88 \$ et une allocation de dépenses de 1884 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

Conclusion

Au nom du conseil et en mon nom personnel, permettez-moi de souligner de façon particulière le travail réalisé par nos employés, et ce, malgré un calendrier de travail bien chargé.

Merci également à tous nos bénévoles membres de comités pour votre implication sans réserve à faire cheminer tous nos dossiers; sans votre support, aucun de ces projets ne pourrait se réaliser.

Merci à nos conseillères et conseillers pour la prise en charge des dossiers qui vous ont été confiés de façon aussi professionnelle.

À tous nos nouveaux arrivants résidentiels et commerciaux, merci d'avoir choisi Macamic pour vous établir.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le maire,

Claude N. Morin